



Semaine du 11 au 17 mars 2024

**Les ateliers du Congrès de la FNCC : jeudi 11 avril...** Le Congrès de la FNCC, à Marseille, est préparé collectivement par les élu.es du Conseil d'administration et les élu.es locaux avec, pour chaque atelier, des référents de la FNCC qui préparent et animeront ces temps d'échange aux côtés d'élu.es, de parlementaires, de professionnels et d'artistes. Ateliers du jeudi 11 avril : Fabien Le Guernevé (Vannes) propose un atelier intitulé "Comment se saisir des atouts des langues régionales et minoritaires ?", May Bouhada (Fontenay-sous-Bois) un atelier sur le thème "Egalité femmes/hommes, quels exemples pour aller plus loin ?" et Jean-Yves Fouqueray (Séné) un débat autour de l'interrogation "Comment articuler autrement enseignements artistiques et pratiques en amateur ?"

**... et vendredi 12 avril.** Les ateliers de la matinée de la deuxième journée du Congrès seront animés respectivement par les élu.es d'Issy-les-Moulineaux, Chartres et Toulouse : Fabienne Liadzé pour "Faut-il plus de cinémas publics ?", Isabelle Vincent pour "Etre élu/élue dans une Entreprise publique locale culturelle ou un Etablissement public de coopération culturelle" et Francis Grass pour "Quel avenir pour les écoles d'art ?" L'après-midi Jérémy Pinto (Le Creusot) animera l'atelier "Lecture publique : les bibliothèques, un atout politique", Alexie Lorca (Montreuil) celui consacré à la question "La liberté de création et d'expression des artistes est-elle en danger" ? et Philippe Laurent (Sceaux) l'atelier "Patrimoine et urbanisme au service de la vitalité des villes".

[Programme.](#)



**Audition de la ministre de la Culture au Sénat.** Lors de son audition ([vidéo](#)) devant la commission culture (12/03), Rachida Dati en a convenu : « *Les collectivités territoriales, les élus locaux, ne sont pas assez valorisés par le ministère de la Culture. Il faut rappeler que les collectivités locales aujourd'hui investissent beaucoup plus que l'Etat dans la culture, plus du double, pour être précise.* » La ministre a ensuite abordé plusieurs préoccupations des sénatrices et sénateurs (écoles d'art, festivals 2024, Printemps de la ruralité, extension du Pass culture...) et annoncé, en réponse à une inquiétude de la sénatrice Sabine Drexler sur « *la disparition progressive du petit patrimoine* », qu'il y aurait « *dans très peu de temps, une norme énergétique applicable au bâti ancien* » (source : [Localtis](#)).

**Observatoire 2024 de l'égalité femme/homme dans la culture.** La douzième étude de l'Observatoire de l'égalité du ministère de la Culture enregistre une réelle avancée. L'étude des données de 2022 sur le ministère en central, les DRAC et les établissements publics de la culture soutenus par l'Etat marque sans doute qu'une marche de plus a été franchie dans l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur des arts et de la culture. Cependant, alors qu'on aurait pu tabler sur un rééquilibrage positif entre les femmes et les hommes sur l'ensemble du champ artistique et culturel financé ou subventionné par un ministère ici très volontaire, un certain nombre de reculs apparaissent. [Synthèse sur le site de la FNCC.](#)

**20e Nuit Européenne des musées, le 18 mai.** Ouverture gratuite de plus de 3 000 musées en Europe, en soirée, avec des visites commentées, des animations en plein air, des spectacles, des concerts avec projections de films... Cette année encore, cet événement initié par le ministère de la Culture et organisé par les DRAC, avec le soutien notamment de l'Unesco et du Conseil de l'Europe, proposera le dispositif "La classe, l'œuvre !" pour permettre aux élèves de primaire, collège et lycée de devenir les médiateurs culturels d'une œuvre d'un musée à proximité de leur établissement scolaire. [Communiqué \(29/02\)](#) et [site](#).



**Très forte croissance du budget Culture 2024 de l'Isère.** Dans le [dossier de presse de présentation du budget 2024](#) du conseil départemental de l'Isère, son président, Jean-Pierre Barbier, se félicite notamment du maintien de la "carte Tattoo" (60€ de réduction sur une inscription à l'année à une activité culturelle, artistique ou sportive pour tous les collégiens isérois). Plus largement, la croissance du budget Culture 2024 du département de l'Isère s'élève à +44%. Rénovation du Palais du Parlement du Dauphiné, création d'un 12e musée à Vienne, maintien de la gratuité des onze autres musées départementaux font partie des projets que portera le vice-président en charge de la culture, du patrimoine, du devoir de mémoire et de la coopération internationale, Patrick Curtaud.

**Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération, Pays d'art et d'histoire.** Pour Vannes, le label a été obtenu dès 1990. Le 31 janvier, la candidature au label Pays d'art et d'histoire de la communauté d'agglomération du Golfe du Morbihan-Vannes a été à son tour entérinée (*photo : l'Île Berder - ©A.Lamoureux/dossier de candidature*). Avec un engagement sur dix ans qui se déploiera selon trois axes : habiter le territoire, révéler son identité et transmettre les savoir-faire, en particulier auprès des plus jeunes. « *Aujourd'hui, avec cette extension, c'est l'ensemble du Pays de Vannes, du Golfe du Morbihan – entre petite mer et pays vert – qui est désormais reconnu pour son identité et son histoire singulières* », se félicite l'EPCI. [Plus d'informations](#).



**Le Printemps des poètes de Toulouse Métropole.** Du samedi 9 au lundi 25 mars, de nombreuses animations sont proposées à Toulouse et dans la Métropole pour la 25e édition du festival Le Printemps des Poètes ([site national](#)), organisé sur le thème "La Grâce". La plus grande part des manifestations – rencontres littéraires, ateliers d'écriture, de lecture, de mise en voix... – aura lieu dans les bibliothèques et médiathèques de Toulouse mais également dans celles des autres communes de la Métropole, à Cugnaux, Drémil-Lafage, Gagnac-sur-Garonne, Seilh et Tournefeuille. A noter l'exposition "La poésie est dans la rue", « *un parcours poétique et une immersion numérique* » à la médiathèque de Seilh et au Café associatif de Saint-Cyprien. [Plus d'informations](#).

**Pays de Montbéliard Agglomération, capitale française de la culture 2024.** L'attribution du label aux 73 communes regroupées dans le Pays de Montbéliard Agglomération remonte au 13 janvier pour une ambition portée tout au long de l'année



2024 intitulée "Un pas de côté". Avec quinze projets autour de cinq thématiques : "Les oasis de partage et de réflexion", "Les sources de re-découverte et de transmission", "Les résidences irrigantes", "Les creusets éco-poétiques" et "D'autres liens pour demain". Transversalité, sobriété écologique, participation des habitants et implication de l'ensemble des communes de l'EPCI en marquant l'esprit global. La cérémonie d'ouverture, intitulée "Joyeux Bazar", aura lieu le 16 mars. [Plus d'informations](#) et sur le [site du ministère](#).

**Bourgogne-Franche-Comté : le Cinéma-lecture-arts-Poste d'Oroux-en-Morvan.** Le village de 650 habitants de la Nièvre accueille, l'été, le festival de courts-métrages "Parties de campagne", mettant alors en place cinq salles de projection éphémères. D'où l'idée de transformer la Poste en un lieu multifonction baptisé CLAP (Cinéma, lecture, arts et Poste) abritant une salle de cinéma d'une soixantaine de places ainsi qu'une médiathèque. [Localtis](#) consacre un article à cette initiative en territoire rural de diffusion cinématographique tout au long de l'année, avec cinq films par semaine et des projections dans des réseaux de cinémas itinérants ainsi que dans quatre "miniplexes" (photo, @site d'Oroux-en-Morvan), dont le CLAP.



**Vers un nouveau référentiel du métier de DAC.** La Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles a publié, fin février, un livre blanc sur la redéfinition de leur métier qui adapte au contexte contemporain la Charte de la Fnadac rédigée en 2010 et réactualisée en 2019 ([communiqué](#)). Au sommaire, la (re)définition du métier, le rôle essentiel des DAC dans le développement territorial, la relation DAC/élu.e, le rôle du ou de la DAC auprès des publics, DAC et démocratie renouvelée, le DAC et les autres politiques publiques. Des fiches méthodologiques complètent l'ouvrage, dont "Identifier et caractériser le patrimoine de proximité" ou encore "Mettre en œuvre les droits culturels dans vos projets ou vos actions culturelles".

**Union européenne : soutien à l'Ukraine par la culture.** Afin de soutenir les personnes ukrainiennes déplacées ainsi que les secteurs culturels et créatifs ukrainiens, l'Union européenne cofinance le programme "Zmina : Reconstruction" dont elle annonce le deuxième appel à projets. Il est destiné à des organisations culturelles, toutes disciplines confondues, travaillant en coopération avec au moins une structure d'un autre pays de l'UE et une organisation basée en Ukraine (montant maximum des aides par projet : 60 000€). Objectif : accroître la visibilité des artistes, des structures culturelles et de la production culturelle ukrainienne en Europe, tout en apportant de nouvelles perspectives aux secteurs culturels et créatifs ukrainiens et européens. [Plus d'information sur le site d'Artcena](#).

## Agenda de la FNCC

### Mardi 19 mars 2024 à Lyon

- Comité de pilotage du Comité régional des professions du spectacle (Coreps) Auvergne-Rhône-Alpes

### Mercredi 20 mars 2024 à Villeurbanne

- Intervention au séminaire *Lecture Publique* organisé par l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

### Judi 21 mars 2024 à Paris

- Comité de pilotage du Comité régional des professions du spectacle (Coreps) Île-de-France

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr) - [contact@fncc.fr](mailto:contact@fncc.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2024 FNCC